

SOUS LA COORDINATION DE
SYLVIE POUTEAU

NATURE ET SOCIÉTÉ

CAUSE VÉGÉTALE

COOPÉRER AVEC LES PLANTES POUR SE NOURRIR



éditions
Quæ

CAUSE VÉGÉTALE

COOPÉRER
AVEC LES PLANTES
POUR SE NOURRIR

SYLVIE POUTEAU, COORDINATRICE

Éditions Quæ

Dans la collection Nature et société

Nouvelles formes de travail en agriculture, B. Dedieu, P. Gasselin, N. Hostiou (coord.), 334 p.

Cohabiter avec le sauvage. Rencontres entre pratiques récréatives et faune sauvage
C. Perrin-Malterre, L. Chanteloup, J. Dellier, M. Garel, A. Loison (coord.)
2025, 326 p.

Pour citer cet ouvrage : Pouteau S. (coord.), 2026. *Cause végétale. Coopérer avec les plantes pour se nourrir*, Versailles, éditions Quæ, 172 p.
(<https://doi.org/10.35690/978-2-7592-4285-6>)

Les éditions Quæ réalisent une évaluation scientifique des manuscrits avant publication dont la procédure est décrite ci-dessous :

<https://www.quae.com/store/page/199/processus-d-evaluation>.

Le processus éditorial s'appuie également sur un logiciel de détection des similitudes et des textes potentiellement générés par IA.

Les versions numériques de cet ouvrage sont diffusées sous licence CC-by-NC-ND 4.0.



La diffusion en accès ouvert de cet ouvrage a été soutenue par le projet de recherche PlantCoopLab « Les plantes dans le champ du travail. Coopérations pour une alimentation durable », financé par la Fondation Daniel et Nina Carasso (2021-2025) via la Fondation de France, numéro de contrat 00110655.



© Éditions Quæ, 2026
ISBN papier : 978-2-7592-4284-9
ISBN PDF : 978-2-7592-4285-6
ISBN ePub : 978-2-7592-4286-3
ISSN : 2267-702X

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles Cedex
www.quae.com / www.quae-open.com

■ SOMMAIRE

Remerciements	7
Avant-propos	11
Introduction. Se nourrir de relations plantes-humains	15
<i>Sylvie Pouteau</i>	
Des tournants végétaux autour de la cause végétale.....	15
La cause végétale au cœur de la cause paysanne.....	19
PlantCoopLab, émergence de la cause végétale comme phénomène origininaire.....	22
Six entrées dans la cause végétale.....	25
Bibliographie	27
1. Un regard sur l'expérience PlantCoopLab	33
<i>Sylvie Pouteau</i>	
Considérer l'agriculture à partir des humanités végétales	33
Explorer les marges où s'inventent les agricultures écologisées.....	37
La part non productive de la pratique interdisciplinaire : la concertation préalable.....	40
La dynamique de groupe dans la pratique transdisciplinaire : quatre expériences.....	43
Exercer un empirisme narratif plutôt qu'une théorisation.....	45
Perspectives, entamer une deuxième phase du PlantCoopLab.....	47
Bibliographie	48
2. Après la cueillette : faire territoire et profession avec la part sauvage des plantes et des milieux.	51
<i>Florence Pinton</i>	
Dans le pli des activités productives, des relations au monde vivant à considérer	51
Les travailleurs des plantes face à la modernité.....	53
De la plante au territoire	59
Une profession méconnue qui n'en est pas une.....	64
Pour une autre gouvernance des territoires ruraux.....	69
Bibliographie	71

3. Avec les plantes, repenser le travail vivant.....	75
<i>Sébastien Mouret</i>	
Cultiver et cueillir à la lisière de la production	77
Remercier les plantes de leur générosité.....	83
Pour une écologie politique du travail.....	88
Bibliographie.....	89
4. La partie non productive du travail : éloge de la joie.....	91
<i>Maria Fernanda de Torres Álvarez</i>	
Méthodologie.....	92
Le rejet de l'inutilité.....	93
La partie suspecte.....	95
Le travail vivant et l'ouverture possible.....	96
Travailler sur soi.....	101
Éloge de la joie.....	106
Bibliographie.....	107
5. Vers une agroécologie vertueuse : coopérer avec l'agentivité végétale.....	109
<i>Sylvie Pouteau</i>	
Une invitation à une éthique de l'agriculture ?.....	109
L'agroécologie au prisme de l'éthique des vertus.....	111
L'agentivité végétale, point aveugle des priorités agroécologiques.....	115
L'agentivité végétale, un parcours de reconnaissance	121
Pour une agroécosophie avec les plantes.....	125
Bibliographie.....	126
6. Accueillir la part sauvage des plantes au travail.....	131
<i>Aurélie Javelle</i>	
Contexte et méthodologie.....	131
Un sauvage protéiforme.....	132
Un sauvage qui incarne la part indocile du monde	134
Le rejet du terme « sauvage »	135
Le dualisme dépassé par un travail vivant avec les plantes	138
Un travail vivant autorisé par le respect de ce qui échappe au contrôle.....	140
Bibliographie.....	142
7. Cause animale/cause végétale.	
L'inévitable polarité du véganisme.....	145
<i>Jocelyne Porcher</i>	
Les plantes sont des choses.....	146
Les plantes ne sont pas des choses	148
Travailler avec les plantes	149
Les biotechnologies ou la vie.....	152
Bibliographie.....	154

Perspectives. Vers un parlement des plantes.....	157
<i>Sylvie Pouteau</i>	
Être habité et habiter.....	158
Perdre et retrouver la parole.....	159
Représenter et revendiquer des mondes.....	161
Bassins-versants végétaux et leurs ambassades	163
Le parlement des plantes, un passeport pour l'avenir ?.....	166
Bibliographie	168
Liste des auteurs.....	171

■ REMERCIEMENTS

Cet ouvrage est issu des travaux menés dans le cadre du projet de recherche PlantCoopLab « Les plantes dans le champ du travail. Coopérations pour une alimentation durable » entre 2020 et 2025. PlantCoopLab s'est établi à la fois comme une extension d'Animal's Lab, une équipe créée par Jocelyne Porcher en 2013 dans l'UMR Innovation située sur le campus de l'Institut Agro Montpellier, et comme un nouveau dispositif de recherche dans l'UMR SADAPT située sur le campus Agro Paris-Saclay. Nous remercions tous les collègues de ces deux laboratoires qui ont accueilli cette naissance avec attention et bienveillance. Nous tenons à souligner la participation précieuse de nos collègues Romain Melot, aujourd'hui dans l'UMR BAGAP à Rennes, et Nicole Pignier, à l'université de Limoges, dans les premières étapes du projet PlantCoopLab. Deux étudiantes en formation de recherche nous ont accompagnés en ouvrant nos réflexions aux relations avec les arbres agricoles et urbains : Giulia Volpini, au cours d'un stage de master de l'université de Wageningen dans le cadre de PlantCoopLab, et Viola Di Tullio dans le cadre d'un séjour doctoral du programme de l'université Luiss de Rome.

Nous exprimons toute notre reconnaissance aux praticiens des plantes qui ont donné généreusement de leur temps dans des journées d'étude en apportant leur expérience vécue et vivante. Nos remerciements vont spécialement à la Ferme de Sainte Marthe en Sologne et à son conservatoire Mille Variétés anciennes, en particulier son fondateur Philippe Desbrosses, qui nous ont accueillis pour des journées d'étude, et à l'Association française des professionnels de la cueillette de plantes sauvages (AFC), en particulier Alexis Brunel, Jean-Paul Lescure et Émilie Pascal, qui nous ont sollicités et avec qui nous avons entamé une collaboration sur la dimension sensible des pratiques de cueillette.

Enfin, nous adressons notre profonde gratitude aux plantes et à la Terre qui ont nourri nos efforts et inspiré cet ouvrage.

*« Comme la Terre est la mère commune et nourrice
du genre humain, et tout homme désire de pouvoir y vivre
commodément : de même, il semble que la Nature ait mis en nous,
une inclination à honorer et faire cas de l'Agriculture ;
pour ce qu'elle nous apporte libéralement abondance
de tout ce dont nous avons besoin pour notre nourriture
et entretien. »*

Oliver de Serres, *Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs*,
1600, préface, consulté le 08/04/2024,
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k52175n#/>



*Sous un ciel qui nous menace, des coopérations plantes-humains
durables pour nourrir l'avenir*, aquarelle, Céleste Lottigier, 2025.

■ AVANT-PROPOS

Force est de constater que le titre de cet ouvrage ne laisse pas indifférent. Avant même sa parution, il a déjà suscité curiosité, surprise, intérêt ou réticence. Il nous apparaît donc opportun de donner quelques éléments sur le sens donné ici à la notion de « cause végétale ».

Au sens littéral, il ne peut s’agir que de la cause des plantes. Or, cet assemblage peut sembler improbable, pour désigner une cause encore inexistante, ou simplement perdue par avance, voire sans fondement. Ce trouble est renforcé par le sous-titre « coopérer avec les plantes pour se nourrir », laissant supposer qu’il s’agirait en fait de faire un bon usage des végétaux et de réexaminer les pratiques agricoles à l’aune des relations qu’ont les agriculteurs avec leurs plantes. Ceci pourrait laisser croire que la cause végétale n’est finalement qu’un substitut de la cause paysanne. Elle serait ainsi un prétexte pour revisiter une cause qui, quant à elle, est effectivement déjà connue et reconnaissable, même si elle aussi est peut-être en voie d’être perdue.

C’est en pleine reconnaissance de cette instabilité d’interprétation que l’expression « cause végétale » a été adoptée. Le lecteur pourra constater que l’article a été omis. De fait, il ne s’agit pas de « la » cause végétale, ce qui supposerait qu’elle a déjà été constituée et établie, et qu’elle est pleinement identifiée et identifiable. Le propos de cet ouvrage est que, en tant que telle, la cause végétale ne préexiste pas à l’enquête qui est ici retracée. Il ne s’agit donc pas d’instruire une cause qui existerait dans un absolu temporel et spatial, mais de rendre possible son émergence, en admettant son instabilité comme faisant partie intégrante de son objet.

Cette expression vise aussi à interroger notre capacité d’action, indissociable d’une compréhension de l’éthique. Débarrassée de l’article, elle acquiert un dynamisme équivalent à celui d’un verbe et reflète une posture en phase avec la rationalité des sciences de l’action dont nous relevons. Dans nos modalités de recherche et d’analyse, nous adoptons la logique des sciences impliquées qui se positionnent entre réflexivité, participation, interpellation et incitation à l’action. « Cause végétale » comporte ainsi une invitation à agir que nous assumons.

La cause végétale ne doit pas être un prétexte pour un verdissement moral des pratiques agricoles. C'est de la cause des plantes que traite cet ouvrage, en tant qu'elles sont des plantes et possèdent des attributs biologiques et écologiques qui font qu'elles sont ce qu'elles sont, et en tant qu'elles rencontrent concrètement notre existence humaine, nous permettant ainsi d'en faire une cause. Les végétaux nous exposent à un entrelacs d'ambivalences et d'ambiguïtés qui trament une cause radicalement nouvelle. Elle se densifie à mesure que nous œuvrons et agissons avec eux. Le lieu de cet agir est emblématiquement celui de l'agriculture ou, plus généralement, des agricultures. C'est là que sont expérimentées des sociabilités concrètes avec les plantes.

Nous pourrions nous demander pourquoi la thèse de la cause végétale telle que nous l'abordons dans cet ouvrage n'a pas été mise au cœur des enjeux de l'agroécologie. L'expression « cause végétale » risque-t-elle de renforcer cet angle mort ? Nous faisons le pari qu'elle est le moyen de révéler le pourquoi de ce manque. Une autre source d'instabilité est que la cause végétale évoque irrésistiblement la thèse de la cause animale, mais pour aussitôt s'en démarquer. En effet, si la première était pensée dans le même esprit que la seconde, nous devrions alors cesser de nous nourrir. En remettant la condition de notre subsistance au cœur du propos, cet ouvrage nous entraîne vers une redéfinition de l'idée même de cause, en la sortant d'un cadre d'interprétation normative et cloisonnée. La cause végétale est bien celle des plantes et l'ouvrage ne dément pas cette promesse. Mais elle ne peut être pensée isolément, à l'abri du monde, en soi et pour soi.

Au sens commun, une cause est une affaire qui se plaide et se défend en justice. Et c'est en premier lieu l'ensemble des raisons pour lesquelles il est concevable de le faire. Nous défendons une cause, non seulement sur le plan juridique, mais aussi politiquement sous la forme d'un manifeste, et avant tout lorsque nous agissons effectivement avec sollicitude, reconnaissance et gratitude. Le lieu du procès n'est donc pas entre les murs d'une raison juridique, il est d'abord au milieu des champs, des prés et des forêts, en prise directe avec la source originale de toute sociabilité avec les plantes. Ce n'est pas une cause en principe, mais en acte ; non un commandement d'une autorité morale surplombante, mais un accomplissement dans l'épaisseur du réel et de ses contradictions. Le terme « cause végétale » permet ainsi de ramasser en une seule expression une vision qui peut prendre un caractère politique et qui dans cet ouvrage s'exprime de diverses façons, en tant que don et contre-don, éthique relationnelle, éthique du travail vivant et éthique du juste milieu.

Nous faisons le pari que c'est justement en maintenant l'instabilité et le trouble de cette expression que nous pouvons éviter deux écueils : celui d'une éthique végétale détachée de nos besoins effectifs, et notamment celui de nous nourrir ; et celui d'une réduction des plantes à des

éléments de la vie paysanne. Ni l'un ni l'autre ne sont parvenus jusqu'ici à maintenir les plantes en position de reconfigurer une vision politique capable de reconnaître leur sociabilité intrinsèque et leur rôle fondateur pour nos sociétés. Il va de soi qu'une telle entreprise ne peut être circonscrite par cet ouvrage. Plus modestement, il s'agit cependant d'en proposer une première esquisse pour qu'à l'avenir elle puisse prendre consistance.

*Les auteurs, partenaires du projet PlantCoopLab :
Sylvie Pouteau, Aurélie Javelle, Sébastien Mouret, Florence Pinton,
Jocelyne Porcher, Maria Fernanda de Torres Álvarez*

INTRODUCTION

Se nourrir de relations plantes-humains

Sylvie Pouteau

La façon de considérer les plantes est un enjeu majeur pour l'avenir de l'agriculture et la qualité de notre alimentation. Bien qu'omniprésent dans les activités productives, le végétal est ravalé le plus souvent au rang de simple matériau ou ressource instrumentale. Les agricultrices et agriculteurs sont les victimes collatérales de cette désaffection. Leur rôle se trouve réduit à celui de terrassiers ou d'ouvriers de la terre dont la fonction principale est d'approvisionner des stocks de matières premières. Le manque d'égard pour les êtres végétaux se reflète dans la déconsidération des « travailleurs des plantes » — terme qui désigne ceux dont le métier repose sur des relations de sociabilité avec le monde végétal, par distinction avec les « professionnels du végétal » (Pinton, chapitre 2). Cette indifférence gomme d'un même geste toute la trame relationnelle tissée avec des êtres vivants, parfois récalcitrants, parfois envahissants, faite de cohabitation, de coapprentissage et de coopération. Redonner à voir les plantes comme des êtres de relation est une façon de renverser cette tendance et de requalifier des métiers aujourd'hui indispensables pour fonder des solutions sur la nature et, qui plus est, *avec* la nature. Notre position est d'affirmer que si nous ne changeons rien à nos relations avec les plantes, nous risquons d'entretenir voire d'aggraver les déséquilibres actuels. Nous revendiquons une considération de la cause végétale comme faisant partie intégrante de la cause paysanne, et plus généralement de la condition humaine dépendante de l'agriculture.

DES TOURNANTS VÉGÉTAUX AUTOUR DE LA CAUSE VÉGÉTALE

La réinterrogation des relations avec les plantes dans un contexte de déséquilibres vitaux participe d'un mouvement plus global amorcé par les éthiques environnementales il y a environ 50 ans (Larrère, 1997). Les désordres écologiques (chute de la biodiversité et changement

climatique) ne résultent pas d'un manque de solutions techniques. Au contraire, le surinvestissement technique participe d'une indifférence chronique vis-à-vis du vivant et de la nature, qui conduit à ignorer leur valeur intrinsèque, leur intégrité ou même leur dignité (Leopold, 2000 [1949]). Or, ce n'est pas nous qui dictons aux plantes de pousser et de s'épanouir. La vie végétale suit son cours propre même lorsque nous lui imposons des conditions de culture contraignantes, voire « contremarre » selon certains (Goodpaster, 1978). Elle ne se réduit pas à une vie mécanique conditionnée par des facteurs externes. Elle est mue par son propre agir, son « agentivité », c'est-à-dire les activités qu'elle déploie de façon spontanée, faisant preuve d'une extraordinaire faculté d'adaptation et d'ajustement. Certains lui reconnaissent même une sensibilité, une intelligence, des facultés de communication, d'apprentissage, de mémoire et d'anticipation (Mancuso, Viola, 2018 ; Calvo, Lawrence, 2022). Même si ce mouvement de reconnaissance ne fait pas l'unanimité, il a le mérite de venir ébranler les stéréotypes et de déconstruire une vision purement mécaniste des plantes.

L'idée récente d'un « tournant végétal » pourrait laisser croire que l'interrogation du statut ontologique, épistémique et éthique des plantes est une nouveauté intellectuelle du XXI^e siècle (Myers, 2015 ; Di Paola, 2024). Or, un certain nombre d'études montrent qu'au contraire ce statut n'a cessé d'être au cœur des diverses sociétés à travers l'histoire et les différentes cultures (Hallé, 2011 ; Hieriaux, 2021a). Pour ce qui concerne l'Occident, l'existence végétale fait l'objet de réflexions depuis l'Antiquité, notamment avec Aristote qui lui reconnaît une « âme végétative », étude poursuivie par son disciple Théophraste. Le Moyen Âge n'est pas en reste sur ce questionnement, avec notamment la contribution de sainte Hildegarde de Bingen (Marder, 2021). La révolution copernicienne n'a pas non plus fait disparaître l'étonnement que suscite ce monde végétant, mystérieux et fascinant (Hallé, 1999). Elle lui donne un nouveau tour avec l'émergence simultanée au XVIII^e siècle d'une science du « second règne » (Delaporte, 1979) et d'un nouveau rapport à l'agriculture (Bertrand, 2018). Les plantes étant désormais comparables aux animaux, et donc vues comme des proches de ceux-ci, on s'interroge pour savoir si elles souffrent et si cela devrait soulever des questions éthiques. Jean-Baptiste de la Quintinie désigne encore les dynamiques propres à la croissance des plantes comme une « âme végétante » (Bertrand, 2023a). Au XIX^e siècle, la vision idéaliste de la *Naturphilosophie* inclinait aussi à leur reconnaître une âme ou un principe d'unité archétypique (Fechner, 2024 [1848] ; Goethe, 1999 [1790] ; Holdrege, 2014). Même en Occident, des ontologies non naturalistes, qui au sens où l'entend Philippe Descola (2005) autorisent divers registres relationnels avec les êtres naturels, n'ont pas disparu avec l'avènement des sciences naturalistes.

Ces considérations ont cependant été progressivement marginalisées à la fois politiquement et économiquement, laissant la nouvelle rationalité technique s'emparer des champs et supplanter les ontologies paysannes reléguées au rang d'ignorance et de superstition. Le tournant des « productions végétales » était déjà engagé dès le XIX^e siècle. Loin de tout romantisme, avant la seconde guerre mondiale l'Allemagne avait devancé la France en matière de modernisation agricole grâce à la génétique et la chimie des plantes (Lyautey, Bonneuil, 2022). Dans la même période toutefois, l'étude des phénomènes bioélectriques chez les végétaux avait continué de progresser (Sherperd, 2012). Reçues alors dans un relatif désert ontologique, épistémique et éthique, ces données n'ont été remises au goût du jour qu'avec la récente percée de la « neurobiologie des plantes » (Brenner, 2006), un champ désormais incontournable autant par l'accumulation de données nouvelles que par son instabilité épistémique et les controverses qui l'entourent (Hiernaux, 2020). Pour autant, ce n'est pas la présumée « intelligence » des plantes (Trewavas, 2003) qui peut expliquer à elle seule le regain d'intérêt de l'Occident, empêtré dans ses contradictions entre fétichisation à outrance des végétaux comme icônes du verdissement écologique et réification non moins extrême par l'exploitation économique des ressources « productives ». Le succès médiatique d'ouvrages récents sur la sociabilité des végétaux participe de cette ambivalence, en exaltant l'imaginaire des plantes sans pour autant troubler l'économie réelle du végétal (Wohlleben, 2017). Le revers de l'accélération technologique déconnectée des relations de sociabilité avec le monde naturel se traduit par l'émergence d'une « nouvelle » sensibilité écologique. Cela ne fait sans doute que réactualiser une conscience qui, pendant des millénaires, s'était exprimée dans les registres d'un *ethos*, un rapport tacite et allant de soi. Mais qui désormais n'est plus évident.

Se réapproprier ce rapport tacite de façon explicite, dans l'articulation d'une parole occidentale conditionnée par une épistémologie objectifiante, est un enjeu inédit à l'échelle de l'histoire puisqu'il s'agit de surmonter la modernité et ses excès, et non de l'ignorer en l'esquivant. On peut comprendre qu'un tel sujet séduise le champ philosophique, mis au défi de penser ce qui était jusqu'ici paradigmatic de l'im-pensable (Coccia, 2016 ; Houle, 2012 ; Marder, 2013). On peut aussi souligner la contribution de Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980) dans le célèbre « Rhizome » qui invite à un dépassement philosophique. La philosophie végétale aurait pu rester dans un registre contemplatif et spéculatif s'il n'y avait pas eu simultanément des tentatives d'inscrire la vie végétale dans une nouvelle pensée éthique et juridique (Kallhoff *et al.*, 2018 ; Hiernaux, Timmermans, 2026 [à paraître]). En cherchant à attribuer des droits aux plantes, il s'agit de répondre tout à la fois à l'exigence écologique de protéger la nature soumise à un extractivisme

dévastateur et au besoin d'encadrer l'ambition prométhéenne des manipulations biotechnologiques (Baertschi, 2022 ; Hermitté, 2019 ; Stone, 1972). Ainsi, dès 1972, la question d'un droit des arbres était posée aux États-Unis. Dès 1980, l'exigence d'un respect de la dignité des plantes était inscrite dans une constitution de la Confédération suisse, celle du canton germanophone d'Argovie (Willemsen, 2009), puis en 1992 dans la Constitution fédérale (CENH, 2008). La naissance de l'éthique végétale comme domaine d'investigation pose le problème de la traduction dans les champs politiques et juridiques et de l'application dans les différents secteurs de la société, et notamment les champs des paysans (Lammerts van Bueren, Struik, 2005 ; Pouteau, 2012 et 2022). De façon plus systémique, les politiques environnementales de protection de la biodiversité et des milieux naturels permettent d'englober les préoccupations pour les plantes dans une nouvelle conception juridique du sol, des servitudes et des communautés (Hiernaux, 2021b ; Vanuxem, 2020).

Ces quelques repères non exhaustifs font état de démarches descendantes qui tendent, avec les différentes sciences, à construire une vision (re)programmatique, encore emprunte de la rationalité objectifiante qui a coupé les liens entre la terre et ses plantes et les humains. Dans ce contexte, les sciences humaines peuvent à juste titre revendiquer l'idée d'un tournant végétal, qui cette fois n'est plus seulement contemplatif, spéculatif ou juridique. En s'attachant aux pratiques et aux usages (Ernwein *et al.*, 2021 ; Mouret, Lainé, 2023), ce mouvement fait lien avec ce qui avait déjà été entrepris pour les animaux compagnons de travail des humains (Porcher, 2011 et 2018). Il invite à se rapprocher des façons concrètes de travailler et vivre avec les plantes (Mouret, Javelle, 2024 ; Pouteau *et al.*, 2024). Il s'accompagne aussi de nouvelles dynamiques des savoirs, que ce soit dans l'esprit des humanités environnementales ou dans celui des sciences participatives et impliquées (Béguin, Cerf, 2009 ; Coutellec, Jean, 2024 ; Schmidt *et al.*, 2020). Il ouvre ainsi un espace de réarticulation des savoirs intellectuels et pratiques, et de reconsideration des logiques paysannes ancrées dans des attachements aux plantes et à leurs lieux de vie (Bertrand, 2023b ; Pignier, 2021).

Dans ce tournant végétal qui cherche à renouer des liens, le risque pourrait être de tomber dans un autre excès, celui d'une subjectivité des relations particulières qui, dans certains cas, prétendent à un affranchissement des cadres dont elles continuent de dépendre dans la réalité : « l'économie », « le travail », « la production », « la propriété », etc. (Cohen, 2017 ; Kazic, 2018). Entre objectification et subjectivation, il manque une articulation des savoirs et des pratiques dans laquelle le statut ontologique, épistémique et éthique des plantes peut être questionné de façon pluraliste et située ; non pas d'ailleurs comme « statut » (Javelle *et al.*, 2020), mais plutôt comme condition de possibilité de